

FONDATION NATIONALE
POUR LE CLERGÉ

www.fondationduclerge.com

BILAN AU 31 DECEMBRE 2022

ACTIF			31/12/2022	31/12/2021	PASSIF	31/12/2022	31/12/2021
	Valeur brute	Amortissement /Dépréciation	Valeur nette	Valeur nette			
ACTIF IMMOBILISE :					FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					FONDS PROPRES		
Concessions, licences, logiciels, droits et valeurs similaires	34 080,00 €	-34 080,00 €	0,00 €	0,00 €	Fonds associatifs sans droit de reprise		
					Fonds propres sans droit de reprise		
					<i>Dotation pérenne représentative d'autres actifs inaliénables</i>	2 023 069,27 €	1 966 633,04 €
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					Fonds propres avec droit de reprise		
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES	70 333,33 €	-22 255,56 €	48 077,77 €	3 077,77 €	Réserves		
					Report à nouveau	11 591 435,97 €	11 083 509,89 €
					Excédent ou déficit de l'exercice	-289 244,38 €	564 362,31 €
					Situation nette (sous-total)	13 325 260,86 €	13 614 505,24 €
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					Subvention d'investissement		
Actifs financiers à caractère inaliénables constitutifs de la dotation	1 960 500,00 €		1 960 500,00 €	1 960 500,00 €	Provisions réglementées		
Participations	55 515,00 €		55 515,00 €	55 515,00 €	TOTAL I	13 325 260,86 €	13 614 505,24 €
Prêts accordés	408 363,42 €		408 363,42 €	587 611,90 €	FONDS REPORTES ET DEDIES :		
					Fonds reportés liés aux legs ou donations	1 439 945,77 €	1 116 778,10 €
					Fonds dédiés	3 756 090,23 €	3 716 335,00 €
TOTAL I	2 528 791,75 €	-56 335,56 €	2 472 456,19 €	2 606 704,67 €	TOTAL II	5 196 036,00 €	4 833 113,10 €
ACTIF CIRCULANT :					PROVISIONS :		
CREANCES					Provisions pour risques		
Créances usagers et comptes rattachés			0,00 €	0,00 €	Provisions pour charges		
Créances reçues par legs ou donations	1 386 135,94 €	-55,56 €	1 386 080,38 €	1 107 912,71 €	TOTAL III	0,00 €	0,00 €
Autres créances	47 696,69 €		47 696,69 €	25 652,59 €	DETTES :		
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	6 809 690,60 €	-184 262,31 €	6 625 428,29 €	6 768 035,33 €	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	28 727,29 €	50 787,85 €
					Dettes des legs ou donations	16 523,50 €	16 523,50 €
DISPONIBILITES	9 179 923,65 €		9 179 923,65 €	8 587 610,86 €	Dettes fiscales et sociales		
					Autres dettes	1 155 856,83 €	596 778,61 €
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	10 819,28 €		10 819,28 €	15 792,14 €	Produits constatés d'avance		
					TOTAL IV	1 201 107,62 €	664 089,96 €
TOTAL II	17 434 266,16 €	-184 317,87 €	17 249 948,29 €	16 505 003,63 €	TOTAL GENERAL (I + II + III)	19 722 404,48 €	19 111 708,30 €
TOTAL GENERAL (I + II)	19 963 057,91 €	-240 653,43 €	19 722 404,48 €	19 111 708,30 €			

FONDATION NATIONALE
POUR LE CLERGÉ

www.fondationduclerge.com

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2022

CHARGES	31/12/2022	31/12/2021	PRODUITS	31/12/2022	31/12/2021
CHARGES D'EXPLOITATION	13 235 176,58 €	14 289 862,47 €	PRODUITS D'EXPLOITATION	13 043 863,14 €	14 812 726,79 €
Aures achats et charges externes	779 812,72 €	673 099,57 €	Cotisations		
Actions sociales	2 359 458,03 €	1 298 071,75 €	Ventes de biens et de services		
Quotes-parts de générosités reversée - dons	6 853 637,69 €	8 068 421,23 €	Produits de tiers financeurs		
Quotes-parts de générosités reversée - legs et assurance-vie	26 326,38 €	163 415,00 €	Coucours publics et subvention d'exploitation		
Reports en fonds reportés - legs acceptés non encaissés	323 167,67 €	986 861,62 €	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	0,00 €	0,00 €	Ressources liées à la générosité du public		
Reports en fonds dédiés	2 892 621,64 €	3 099 790,80 €	<i>Dons manuels</i>	9 869 807,68 €	10 240 586,98 €
Autres charges	152,45 €	202,50 €	<i>Mécénats</i>		
			<i>Legs, donations et assurance-vie</i>	323 167,67 €	1 125 671,83 €
			Contributions financières		
			Reprise sur amort., dépréciations, provisions et transferts de charges	0,00 €	0,00 €
			Utilisation des fonds reportés	0,00 €	76 400,15 €
			Utilisation des fonds dédiés	2 849 925,79 €	3 364 385,73 €
			Autres produits	962,00 €	5 682,10 €
RESULTAT D'EXPLOITATION	-191 313,44 €	522 864,32 €			
CHARGES FINANCIERS	184 262,31 €	0,00 €	PRODUITS FINANCIERS	99 469,43 €	41 497,99 €
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisios	184 262,31 €	0,00 €	De participation	44 710,90 €	-361,39 €
Intérêts et charges assimilées	0,00 €	0,00 €	D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	54 694,19 €	41 859,38 €
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placements	0,00 €	0,00 €	Autres intérêts et produits assimilés		
			Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
			Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	64,34 €	0,00 €
RESULTAT FINANCIER	-84 792,88 €	41 497,99 €			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	17 495,20 €	82 594,00 €	PRODUITS EXCEPTIONNELS	4 357,14 €	82 594,00 €
Sur opérations de gestion	17 495,20 €	0,00 €	Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	0,00 €	82 594,00 €	Sur opérations en capital	4 357,14 €	82 594,00 €
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	0,00 €	0,00 €	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-13 138,06 €	0,00 €			
Impôts sur les bénéfices	0,00 €	0,00 €			
IMPÔTS SUR LES SOCIETES :	0,00 €	0,00 €			
EXCEDENT DE LA PERIODE	0,00 €	564 362,31 €	DEFICIT DE LA PERIODE	-289 244,38 €	0,00 €
TOTAL DES CHARGES	13 436 934,09 €	14 372 456,47 €	TOTAL DES PRODUITS	13 147 689,71 €	14 936 818,78 €

ANNEXE
Fondation Nationale pour la Protection Sanitaire et Sociale du Clergé de France
Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Préambule

La durée de l'exercice clos le 31/12/2021 est de 12 mois, comme celle de l'exercice précédent.

Total du bilan de l'exercice : 19 722 404,48 €

Résultat comptable : -289 244,38 €

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

1 - Présentation de la Fondation Nationale pour le Clergé

1.1 L'objet social de la Fondation Nationale pour le Clergé

L'œuvre dite "Fondation Nationale pour la Protection Sanitaire et Sociale du Clergé de France", est une Fondation reconnue d'utilité publique. Elle a pour objet la protection de la santé du clergé, tant séculier que régulier, des élèves des séminaires et, accessoirement, des laïcs participant aux diverses activités de l'Eglise, ainsi que toute action de caractère social en faveur des mêmes personnes. Son action pourra s'étendre à d'autres organisations et groupements catholiques, tels que les instituts religieux, établissements d'enseignements des deux sexes, etc...

1.2 La nature des missions sociales réalisées par la Fondation Nationale pour le Clergé

Ses moyens d'action sont la création et l'entretien ou la prise en gérance de tous établissements de soins ou d'hospitalisation, de maisons de retraite ou de repos, et de tous autres établissements dont l'activité répond aux buts de la Fondation.

Son action s'étend également à la fondation de lits dans les établissements d'hospitalisation ou de cure, spécialisés ou non, ainsi qu'à l'octroi de secours, pensions ou allocations aux membres du clergé malades, infirmes, âgés ou nécessiteux, et à l'information sous les formes les plus variées telles que publications, brochures, conférences et manifestations diverses.

La Fondation pourra aussi aider à la création, au développement ou à l'entretien de fondations ne lui appartenant pas, mais poursuivant le même but, en leur allouant soit des subventions annuelles, soit des subventions en capital.

1.3 Les moyens mis en œuvre par la Fondation Nationale pour le Clergé

Conformément à son objet social, la Fondation est en quête de toutes les ressources utiles à la réalisation de ses missions notamment par :

- * Du revenu de la Dotation ;
- * Des subventions qui peuvent lui être accordées ;
- * Du produit des libéralités dont l'emploi est autorisé ; Du produit des ressources créées à titre exceptionnel et, s'il y a lieu, avec l'agrément de l'autorité compétente ;
- * Du produit des rétributions perçues pour service rendu.

2 - Les faits caractéristiques d'importance significative

2.1 Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice

Néant

2.2 Les faits significatifs postérieurs à la clôture de l'exercice

Néant

3.1 Principes et conventions générales

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- * Continuité de l'exploitation,
- * Permanence des méthodes d'un exercice à l'autre,
- * Indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels du plan comptable des associations et Fondations (règlements 2018-06 et 2020- 08) de l'Autorité des Normes Comptables).

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations et amortissements

Les immobilisations incorporelles et corporelles

Les coûts d'acquisition des immobilisations sont portés à l'actif du bilan à leur valeur historique.

Les amortissements, le cas échéant, sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée probable d'utilisation du bien.

Les biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés

Les biens reçus par legs ou donation destinés à être cédés sont comptabilisés dans une rubrique spécifique de l'actif immobilisé selon les modalités suivantes :

- * La date d'entrée d'une donation entre vifs : Les biens sont comptabilisés soit à la date de la signature de l'acte authentique de donation, soit à la date de transfert de propriété mentionnée dans l'acte si elle est postérieure.
La date d'entrée d'un legs : les biens sont comptabilisés soit à la date de son acceptation par la commission legs mandatée par le Conseil d'administration, soit à la date d'entrée en jouissance ou d'entrée en possession si elles sont postérieures (date de délivrance du legs), soit à la date de levée de la dernière condition suspensive ;
- * La valeur d'entrée est leur valeur vénale à la date de l'effet générateur soit leur date d'entrée ;
- * La valeur comptable n'est pas amortissable. Un test de dépréciation est réalisé au moins une fois par an jusqu'à leur cession et donne lieu, le cas échéant, à la constitution d'une provision pour dépréciation.

Dépréciation des actifs

Une dépréciation est constatée dès lors que sa valeur actuelle est devenue inférieure à sa valeur nette comptable et que cet écart est significatif.

Au 31/12/2022, une dépréciation de 22 256 € est comptabilisée.

Créances bénéficiaires et autres créances

Par prudence, une dépréciation est comptabilisée dans la mesure où une perte probable apparaît dont les effets sont jugés réversibles.

Provisions pour risques et charges

Les comptes de provisions pour risques et charges enregistrent les provisions constituées pour faire face à une obligation probable mais dont le montant et/ou l'échéance reste incertaine.

Provisions pour charges sur legs ou donations

Les engagements pris par la Fondation au titre des obligations stipulées par le testateur ou donateur sont à comptabiliser dans un compte de provision spécifique. Ces engagements sont identifiés et estimés à la date d'acceptation du legs ou donation.

Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « Fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Au 31 décembre 2022, la Fondation dispose de deux fonds dédiés au bilan passif :

- * Fonds dédiés sur dons affectés aux diocèses et institutions pour un total de 3 756 090 € (3 716 335 € au 31/12/2021)
- * Fonds dédiés sur legs affectés aux diocèses et institutions pour un total de 1 439 946 € (1 116 778 € au 31/12/2021)

Les deux fonds dédiés comptabilisés au sein de la Fondation, issues de la collecte, correspondent à la définition introduite par le règlement 2018-06 dans la mesure où ils répondent aux deux conditions :

- * Participer à la réalisation d'une partie spécifique de l'objet de l'entité ou d'une cause particulière entrant dans le champ de l'objet social de l'entité ;
- * Être clairement identifiable, les charges imputables au projet étant individualisables

4 - Changement de méthodes comptables

Néant

5 - Les contributions volontaires en nature

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à une entité un travail, des biens ou des services à titre gratuit. Ceci correspond à :

- * Des contributions en travail : bénévolat, mises à disposition de personnes ;
- * Des contributions en biens : dons en nature redistribués ou consommés en l'état ;
- * Des contributions en services : mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage, fourniture gratuite de services.

Les contributions en nature reçues sont classées en trois catégories de produits :

- * Les contributions volontaires liées à la générosité du public ;
- * Les contributions volontaires non liées à la générosité du public ;
- * Les concours publics en nature.

Le Règlement ANC n°2018-06 apporte une nouveauté qui réside dans l'obligation de recenser et valoriser toutes les contributions volontaires en nature.

Les contributions volontaires apportées sont comptabilisées à l'appui des valorisations fournies par ses apporteurs ou à défaut estimées par la Fondation.

Au 31/12/2022, la Fondation n'a bénéficié d'aucune contribution volontaire en nature.

6 - Notes relatives au poste du Bilan Actif

Note 1 - Tableau des immobilisations brutes

Détail des immobilisations	Valeur brute Début exercice	Acquisitions	Cessions	Valeur brute Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Logiciels	34 080,00 €			34 080,00 €
Frais d'établissement				
Autres immob. Incorporelles				
Avances et acomptes				
Total des immobilisations incorporelles	34 080,00 €	0,00 €	0,00 €	34 080,00 €
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements terrains				
Installations techniques, Mat & Out industriel				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique et mobilier				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Total des immobilisations corporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Biens recus par legs ou donations destinés à être cédés (a)	25 333,33 €	45 000,00 €		70 333,33 €
Immobilisations financières				
Actifs financiers à caractère inaliénables (b)	1 960 500,00 €			1 960 500,00 €
Participations (c)	55 515,00 €			55 515,00 €
Autres titres immobilisés				
Prêts	587 611,90 €		179 248,48 €	408 363,42 €
Autres immobilisations financières				
Total des immobilisations financières	2 603 626,90 €	0,00 €	179 248,48 €	2 424 378,42 €
TOTAL	2 663 040,23 €	45 000,00 €	179 248,48 €	2 528 791,75 €

(a) Il s'agit des immobilisations issues des legs et donations acceptés par la Conseil d'administration destinés à être cédées. La comptabilisation de ces biens résulte de l'application du Règlement ANC n°2018-06.

(b)(c) Le Conseil d'administration a décidé de remplacer l'investissement immobilier sorti en 2016 (SCI "58 Breteuil") par un autre investissement immobilier. Cet investissement s'est fait également au travers d'une SCI (Société Civile Immobilière) dont les apports sont réalisés à 50 % par la Mutuelle Saint-Martin (7 200 000,00 €), à 36 % par la Mutuelle Saint-Martin Action Sociale (5 184 000,00 euros) et à 14 % par la Fondation Nationale pour la Protection Sanitaire et Sociale du Clergé de France (2 016 000,00 €).

La SCI DPS Saint-Martin au capital de 14 400 000,00 euros a donc été créée le 7 juillet 2017 et la libération des apports est intervenu au fur et à mesure des besoins.

Au 31 décembre 2022, la quote-part du capital détenu par la Fondation est entièrement libérée soit 2 016 000,00 euros.

Comptes	Nb Parts		PU	Valeur totale
Mutuelle Saint-Martin	72 000	100,00 €	100,00 €	7 200 000,00 €
Mutuelle Saint-Martin Action Sociale	51 840	100,00 €	100,00 €	5 184 000,00 €
Fondation Nationale pour la Protection Sanitaire et Sociale du Clergé de France	20 160	100,00 €	100,00 €	2 016 000,00 €
TOTAL	144 000			14 400 000,00 €

Enfin, pour rappel, par arrêté n° 2674 du 18 avril 2016 du Préfet de Paris et de la région d'Ile de France, la Fondation Nationale pour la Protection Sanitaire et Sociale du Clergé de France a été autorisée à modifier la représentation de sa dotation pérenne à l'actif par les parts de la SCI "58 rue de Breteuil" par des valeurs mobilières. Dans l'attente de la détermination de ces titres, le montant de la cession des parts de la SCI "58 rue de Breteuil" a été placé sur un compte sur livret du Crédit du Nord.

Par décision du Conseil d'Administration, en représentation de la dotation pérenne inscrite au passif et constitutif des fonds propres pour 1 960 413 €, une quote-part de la participation dans la SCI suscitée est affectée en actif inaliénable.

Cette quote-part correspond à 19 605 parts d'une valeur nette comptable unitaire de 100 € (valeur de souscription = valeur nominale).

L'actif inaliénable précédemment représenté par un compte livret ouvert auprès du Crédit du Nord pour 2 000 000 € se trouve donc reclassé en disponibilités.

(d) Tableau de suivi détaillé des prêts accordés

Libellé du prêt	Capital initial	TAUX	SOLDE 31.12.2021	Remboursement	SOLDE 31.12.2022
PRÊT ENTREP HUMANISER LA DÉPENDA	100 000	1,75%	0		0
PRET ASSOC NATALIE DOIGNIES	100 000	2,00%	0		0
PRET2 ASSOC NATALIE DOIGNIES	100 000	2,00%	0		0
PRET MAISON DE RETRAITE DU CLERGE	130 000	1,75%	0		0
PRET DIOC AIX & ARLES	71 447	1,75%	7 715	7 715	0
PRET2 DIOC AIX & ARLES	18 500	1,75%	3 961	1 963	1 998
PRET ABBAYE DE FRIGOLET	100 000	1,75%	10 799	10 799	0
PRET MARIE-THERESE	1 000 000	0,38%	100 000	100 000	0
PRET DIOC ANGOULEME	16 000	1,75%	2 124	2 124	0
PRET ND ECHOURGNAC	200 000	1,75%	63 683		63 683
PRET EHPAD ST-LOUP	200 000	1,50%	125 315	13 109	112 206
PRET MONASTERE ANNONCIADE THIAIS	100 000	1,25%	62 221	6 575	55 646
PRET AD ORLEANS	300 000	1,25%	124 489	30 545	93 944
PRET ASSOC LE BON PASTEUR	100 000	0,75%	87 305	6 419	80 886
TOTAL	2 730 947		587 612	179 248	408 363

Note 2 - Tableau des amortissements des immobilisations

Détail des immobilisations	Valeur brute Début exercice	Dotation	Reprise	Valeur brute Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Logiciels	34 080,00 €			34 080,00 €
Frais d'établissement				
Autres immob. Incorporelles				
Avances et acomptes				
Total des immobilisations incorporelles	34 080,00 €	0,00 €	0,00 €	34 080,00 €
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements terrains				
Installations techniques, Mat & Out industriel				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique et mobilier				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Total des immobilisations corporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Biens recus par legs ou donations destinés à être cédés (a)				
Immobilisations financières				
Actifs financiers à caractère inaliénables (b)				
Participations (c)				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total des immobilisations financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL	34 080,00 €	0,00 €	0,00 €	34 080,00 €

Note 2 - Tableau des dépréciations des immobilisations

Détail des immobilisations	Valeur brute Début exercice	Dotation	Reprise	Valeur brute Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Logiciels				
Frais d'établissement				
Autres immob. Incorporelles				
Avances et acomptes				
Total des immobilisations incorporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements terrains				
Installations techniques, Mat & Out industriel				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique et mobilier				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Total des immobilisations corporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Biens recus par legs ou donations destinés à être cédés (a)	22 255,56 €			22 255,56 €
Immobilisations financières				
Actifs financiers à caractère inaliénables (b)				
Participations (c)				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total des immobilisations financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL	22 255,56 €	0,00 €	0,00 €	22 255,56 €

Note 3 - Etat des créances et ventilation par échéance de recouvrement

Etat des créances

Le total des créances brutes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 736 969 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Échéances à moins 1 an	Échéances à plus 1 an
Créances de l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	408 363,42 €	101 440,50 €	306 922,92 €
Autres			
Créances de l'actif circulant			
Créances reçues par legs ou donations	1 386 080,38 €	1 386 080,38 €	
Etat et autres collectivités publiques			
Autres créances - produits à recevoir	3 127,13 €	3 127,13 €	
Autres créances	44 569,56 €	44 569,56 €	
Charges constatées d'avance	10 819,28 €	10 819,28 €	
TOTAL	1 852 959,77 €	1 546 036,85 €	306 922,92 €

Produits à recevoir

	Montant
Prêts accordés - intérêts courus à recevoir	3 127,13 €
TOTAL	3 127,13 €

Note 4 - Valeurs mobilières de placement

Valeurs mobilières de placement	Montant brut	Dépréciations	Valeur nette	Valeur actuelle	Plus ou moins value latente
Contrat de capitalisation					
Répartition II	382 344		382 344	382 344	-
Composition CAPI	993 394		993 394	993 394	-
Autres valeurs mobilières de placement					
Actions KERING	9 293	- 1 685	7 608	7 608	-
Actions Air Liquide	18 878		18 878	19 066	187
Actions LVMH	6 888		6 888	8 159	1 271
OPCVM ETHICA 'C' FCP	1 485 076		1 485 076	1 597 005	111 929
OPCVM DUGUAY PROTECTION SOCIALE	3 913 818	- 182 578	3 731 240	3 731 240	-
TOTAL	6 809 691	- 184 262	6 625 428	6 738 815	113 387

Note 5 - Disponibilités

	31/12/2022	31/12/2021
Comptes courants ordinaires		
HSBC	502 963,92 €	801 040,90 €
Crédit Mutuel	2 546 954,63 €	5 471,75 €
Crédit du Nord	3 585 271,00 €	2 716 427,63 €
Livrets d'épargne		
Crédit Mutuel - Livret Bleu	85 888,10 €	84 721,74 €
Crédit Mutuel - Livret Partenaire Association	6 654,96 €	6 648,32 €
Crédit du Nord - Livret Association	2 452 191,04 €	2 443 578,26 €
Comptes à terme		
Crédit Mutuel - Compte à terme	0,00 €	2 500 000,00 €
Intérêts courus/Coupons courus	0,00 €	29 722,26 €
TOTAL	9 179 923,65 €	8 587 610,86 €

7 - Notes relatives au poste du Bilan Passif

Note 6 - Tableau de variation des fonds propres

	Valeur Début exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	Valeur Fin exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise					
Fonds propres sans droit de reprise	1 966 633	56 436			2 023 069
Fonds associatifs avec droit de reprise					
Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables					
Fonds propres avec droit de reprise					
Réserves					
Réserves affectés à l'investissement					
Réserves de compensation					
Réserves affectées à la couverture du BFR					
Autres réserves					
Report à nouveau	11 083 510	507 926			11 591 436
Excédent ou déficit de l'exercice	564 362	- 564 362	- 289 244		- 289 244
Situation nette	13 614 505	- 0	- 289 244	-	13 325 261
Subventions d'investissement					
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables					
Reprise de subventions au résultat					
Provisions réglementées					
Amortissements dérogatoires et provisions pour renouvellement des immobilisations					
Réserves des plus-values nettes d'actif					
TOTAL	13 614 505	- 0	- 289 244	-	13 325 261

Note 7 - Tableau de variation des provisions et dépréciations

	Provisions au début de l'exercice	Virement de poste à poste et Transfert	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					-
Garanties données aux clients					-
Amendes et pénalités					-
Perte de change					-
Charges sur legs ou donations					-
Pensions et obligations similaires					-
Autres provisions pour risques					-
Autres provisions pour charges					-
Autres créances	55,56				55,56
TOTAL	55,56	-	-	-	55,56

Note 8 - Tableau des fonds reportés

	Valeur Début exercice	Report	Utilisation	Valeur Fin exercice
Fonds reportés sur legs au bénéfice de la Fondation	935 033	167 789	-	1 102 821
Fonds reportés sur legs au bénéfice des D&I	181 745	155 379	-	337 124
TOTAL	1 116 778	323 168	-	1 439 946

Note 9 - Tableau de variation des fonds dédiés

	Valeur Début exercice	Engagement à réaliser	Montant des reversements	Transferts	Valeur Fin exercice
Fonds dédiés sur dons au bénéfice des D&I	3 451 786	2 910 117	- 2 823 599		3 538 304
Fonds dédiés sur legs au bénéfice des D&I	264 549	-	- 46 762		217 787
TOTAL	3 716 335	2 910 117	- 2 870 362	-	3 756 090

Note 10 - Tableau des dettes et ventilation par échéance

	Montant brut	Échéances à moins 1 an	Échéances à plus 1 an
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :			
- à 1 an au maximum à l'origine			
- à plus de 1 an à l'origine			
Emprunt et dettes financières divers (*) (**)			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	28 727,29 €	28 727,29 €	
Dettes des legs ou donations	16 523,50 €	16 523,50 €	
Personnel et comptes rattachés			
Etat et autres collectivités publiques			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes (a)	1 155 856,83 €	1 155 856,83 €	
Produits constatés d'avance			
TOTAL	1 201 107,62 €	1 201 107,62 €	0,00 €

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice -

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice -

(**) Dont envers les associés -

(a) les autres dettes correspondent principalement :

* Aux décisions d'actions sociales décidées par les organes compétents et non versées aux bénéficiaires à la date de clôture pour 1 047 363,40 €

* Au solde du compte courant avec l'Union Saint Martin pour 106 737,43 €

8 - Autres informations**Note 11 - Information sur les rémunérations des trois plus hauts dirigeants**

Au sein de la Fondation, les trois plus hauts dirigeants visés par l'article 20 de la loi sur le volontariat associatif du 23 Mai 2006 sont des bénévoles, non rémunérés.

Dirigeants statutaires	Aucun administrateur n'a perçu de rémunération au cours de l'exercice
Dirigeants salariés	Il n'y a pas de dirigeants salariés

Note 12 - Honoraires du Commissaire aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes facturés au titre de la mission de contrôle légal pour l'exercice 2022 s'élèvent à 8 400 € TTC.

Note 13 - Engagements hors bilan

Les engagements reçus sur des legs en cours de réalisation à la clôture de l'exercice sont évalués sur la base des estimations communiquées par les notaires. Au 31 décembre 2022, six assurances vies sont en cours d'encaissement.

Bénéficiaire	Décès	Date d'acceptat°	Valeur à l'acceptat°	Quote-part	Q/P VO
FONDATION NATIONALE DU CLERGE	8/2020	20/01/2021	25 000	60%	15 000
FONDATION NATIONALE DU CLERGE	5/2020	20/01/2021	1 564	100%	1 564
FONDATION NATIONALE DU CLERGE			18 763	100%	18 763
FONDATION NATIONALE DU CLERGE	8/2021	26/11/2021	2 700	100%	2 700
FONDATION NATIONALE DU CLERGE			504	100%	504
FONDATION NATIONALE DU CLERGE		26/11/2021	6 308	100%	6 308
FONDATION NATIONALE DU CLERGE	9/2015	29/03/2022	24 756	100%	24 756
FONDATION NATIONALE DU CLERGE	5/2022	16/09/2022	41 910	100%	41 910
FONDATION NATIONALE DU CLERGE		16/09/2022	16 291	100%	16 291
Séminaire Provinciale de Lyon Irénée	8/2022	01/12/2022	26 922	100%	26 922
TOTAL					154 718

9 - Compte Emploi des ressources

Par décret n° 2019-504 du 22 mai 2019, le seuil à partir duquel un organisme est tenu d'établir un compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public est applicable aux exercices comptables clos à compter du 1er juin 2020 et aux exercices clos à une date antérieure volontairement par anticipation.

Les missions sociales menées par la Fondation sont réalisées dans le respect de l'article 1 de ses statuts :

« L'œuvre dite "Fondation Nationale pour la Protection Sanitaire et Sociale du Clergé de France", reconnue d'utilité publique, a pour objet la protection de la santé du clergé, tant séculier que régulier, des élèves des séminaires et, accessoirement, des laïcs participant aux diverses activités de l'Eglise, ainsi que toute action de caractère social en faveur des mêmes personnes. Son action pourra s'étendre à d'autres organisations et groupements catholiques, tels que les instituts religieux, établissements d'enseignements des deux sexes, etc. »

Parmi les actions de la Fondation Nationale pour la Protection Sanitaire et Sociale du Clergé de France au bénéfice des membres des diocèses, instituts de religieux ou de religieuses ou structures participant aux diverses activités de l'Eglise, une liste non exhaustive est détaillée ci-après :

1. Cotisations sociales régime obligatoire (CAVIMAC, URSSAF...) des prêtres, religieux, religieuses, élèves des séminaires,
2. Cotisations sociales régime complémentaire (Mutuelle Saint-Martin, Mutuelles santé...) des prêtres, religieux, religieuses, élèves des séminaires,
3. Participation partielle ou totale aux restes à charge pour des prothèses après remboursements des régimes obligatoires et complémentaires et interventions de leurs fonds d'entraide (FASS/CAVIMAC, CGE/MSMAS...), pour les prêtres, religieux, religieuses, élèves des séminaires,
4. Frais d'hébergement en maison de retraite des prêtres, religieux ou religieuses,
5. Frais d'hébergement en EHPAD (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes) des prêtres, religieux ou religieuses,
6. Frais d'hébergement en maison de convalescence, de repos ou de cure des prêtres, religieux, religieuses, élèves des séminaires,
7. Equipement en mobilier ou matériel d'une maison de retraite accueillant des prêtres, religieux ou religieuses,
8. Equipement en mobilier ou matériel d'un EHPAD accueillant des prêtres, religieux ou religieuses,
9. Construction/rénovation d'une maison de retraite accueillant des prêtres, religieux ou religieuses,
10. Construction/rénovation d'un EHPAD accueillant des prêtres, religieux ou religieuses,
11. Création/rénovation d'une infirmerie/cabinet dentaire au sein d'une structure de vie religieuse,
12. Equipement en matériel adapté aux prêtres, religieux, religieuses, élèves de séminaires handicapés ou à mobilité réduite au sein d'une structure de vie religieuse,
13. Aménagement pour l'accès, la circulation ou les conditions de vie des prêtres, religieux, religieuses, élèves de séminaires handicapés ou à mobilité réduite au sein d'une structure de vie religieuse.

Note 14 - Détail des charges par origine et destination

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	Missions sociales				Frais de recherche de fonds	
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources
	par l'organisme	Versements à d'autres organismes	par l'organisme	Versements à d'autres organismes		
Achats de marchandises						
Variation de stock						
Autres achats et charges externes					316 295	
Aides financières	9 239 422					
Impôts, taxes et versement assimilés						
Salaires et traitements						
Charges sociales, autres charges de personnel						
Dotations aux amortissements et dépréciation	-					
Dotations aux provisions						
Report en fonds dédiés	3 215 789					
Autres charges						
Charges financières						
Charges exceptionnelles	17 495					
Participations des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices						
TOTAL	12 472 707	-	-	-	316 295	-

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions	Impôt sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	Total compte de résultat
Achats de marchandises					-
Variation de stock					-
Autres achats et charges externes	463 517				779 813
Aides financières					9 239 422
Impôts, taxes et versement assimilés					-
Salaires et traitements					-
Charges sociales, autres charges de personnel					-
Dotations aux amortissements et dépréciation					-
Dotations aux provisions					-
Report en fonds dédiés					3 215 789
Autres charges	152				152
Charges financières					-
Charges exceptionnelles					17 495
Participations des salariés aux résultats					-
Impôt sur les bénéfices					-
TOTAL	463 670	-	-	-	13 252 672

Détail des contributions volontaires par origine et destination (N)

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	Total compte de résultat
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuites de biens					
Prestations de services					
Personnel bénévole					
TOTAL	-	-	-	-	-

Note 15 - Tableau de rapprochement entre le compte de résultat et le CROD

Le CROD rend compte et informe les donateurs sur les sommes collectées provenant de la générosité du public et leur utilisation dans l'exercice ou les exercices suivants celui de leur collecte.

Le CROD présente les ressources de la Fondation par origine et ses emplois par destination.

La première colonne intègre la totalité des produits et des charges en adéquation avec le compte de résultat.

La deuxième colonne présente les éléments du compte de résultat liés à la générosité du public et destinée à alimenter le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public y compris ce qui concerne les contributions volontaires en nature positionnées au pied de ce compte.

Le CROD se compose de deux parties :

- Produits par origine et charges par destination ;
- Contribution volontaire en nature.

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	10 197 332	10 197 332	11 448 853	11 448 853
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	9 869 808	9 869 808	10 240 587	10 240 587
- Legs, donations et assurances-vie	323 168	323 168	1 125 672	1 125 672
- Mécénat				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	4 357	4 357	82 594	82 594
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	100 431		47 180	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	100 431		47 180	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS				
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	-		-	
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	2 849 926	2 849 926	3 440 786	3 440 786
TOTAL	13 147 690	13 047 258	14 936 819	14 889 639
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES	9 239 422	9 239 422	9 612 502	9 612 502
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	9 239 422	9 239 422	9 612 502	9 612 502
- Versements à un organisme central ou à d'autres organis agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme	-		-	
- Versements à un organisme central ou à d'autres organis agissant à l'étranger				
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	316 295	316 295	341 787	341 787
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	-		-	
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	-		-	
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	463 670	463 670	331 516	331 516
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	184 262	184 262	0	0
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES	-		-	
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	3 233 285	3 233 285	4 086 652	4 086 652
TOTAL	13 436 934	13 436 934	14 372 456	14 372 456
EXCEDENT OU DEFICIT	-289 244	-389 676	564 362	517 182

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE				
Bénévolat				
Prestations en nature				
Dons en nature				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL				
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS				
Réalisées en France				
Réalisées à l'étranger				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS				
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT				
TOTAL				

Note 16 - Compte d'Emploi et de Ressources (CER)

Le compte d'emploi annuel des ressources globalisé est constitué :

- * De la colonne intitulée « Dont générosité du public » du CROD ;
- * Du suivi du stock de la générosité du public d'ouverture et de clôture présenté en pied du CER ;
- * De la présentation des contributions en nature liées à la générosité du public ventilées en emplois ;
- * De l'intégration d'un tableau de variation des fonds dédiés liés à la générosité du public.

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N	EXERCICE N-1
1 – MISSIONS SOCIALES	9 239 422	9 612 502
1.1 Réalisées en France		
- Actions réalisées par l'organisme	9 239 422	9 612 502
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France		
1.2 Réalisées à l'étranger		
- Actions réalisées par l'organisme		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger		
2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	316 295	341 787
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	316 295	341 787
2.2 Frais de recherche d'autres ressources		
3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT	463 670	331 516
TOTAL DES EMPLOIS	10 019 387	10 285 804
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	184 262	-
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	3 233 285	4 086 652
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	-	517 182
TOTAL	13 436 934	14 372 456

RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
1 – RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	10 197 332	11 448 853
1.1 Cotisations sans contrepartie		
1.2 Dons, legs et mécénats		
- Dons manuels	9 869 808	10 240 587
- Legs, donations et assurances-vie	323 168	1 125 672
- Mécénats		
1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	4 357	82 594
TOTAL DES RESSOURCES	10 197 332	11 448 853
2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	2 849 926	3 440 786
DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	389 676	-
TOTAL	13 047 258	14 889 639

RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	12 773 954	12 256 772
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la Générosité du public	- 389 676	517 182
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	12 384 278	12 773 954

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOI DE L'EXERCICE		
1 – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		
Réalisées en France		
Réalisées à l'étranger		
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS		
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT		
TOTAL	-	-

RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL	-	-

FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	EXERCICE N	EXERCICE N-1
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	3 716 335	3 980 930
(-) Utilisation	2 870 362	3 364 386
(+) Report	2 910 117	3 099 791
FONDS DEDIES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	3 756 090	3 716 335